

— Regards croisés sur l'insertion professionnelle des archivistes —

— Introduction

Nous avons souhaité, le temps d'un dossier, croiser les regards sur le sujet de l'insertion professionnelle des archivistes.

S'interroger sur l'insertion professionnelle des archivistes, c'est se demander comment les archivistes (actuel.le.s ou en devenir, diplômé.e.s ou non) trouvent, décrochent, dénichent, bref obtiennent un emploi et plus largement leur place au sein de la profession. C'est également questionner les interlocuteurs, outils et ressources auxquels ils et elles font appel pour les accompagner dans cette démarche.

Croiser les regards, c'est solliciter les témoignages d'interlocuteurs variés (le Collectif des associations étudiantes, le comité Formation, Emploi, Métiers de l'AAF, les responsables de formations en archivistique, etc.) dont l'objectif commun est de mieux connaître et comprendre, par le biais d'enquêtes notamment, les conditions d'insertion professionnelle des archivistes afin de les aider au mieux dans cette entreprise.

Coordination :



Hélène Chambefort

Vice-présidente de l'AAF à la formation,
à l'emploi et aux métiers



Maud Profizi Jouve

Archives municipales de Marseille
Membre de la #TeamAEDA

Avec l'aide précieuse de Claire Larrieux,
responsable du centre de formation de l'AAF

Le Collectif mène l'enquête

Membre de l'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Aix-Marseille Université (AedAmu), j'ai intégré en 2015 le groupe de travail¹ ayant élaboré et diffusé un questionnaire relatif à l'insertion professionnelle des archivistes et rédigé une synthèse des résultats issus du dépouillement des réponses recueillies.

Chapitre 1 : méthode et limites

Je propose, dans ce premier chapitre, de présenter la genèse et la réalisation de cette enquête, depuis les acteurs impliqués jusqu'à la méthode suivie, sans oublier les limites de notre projet.



© Alain Alexandra

Genèse

Les associations des étudiants et diplômés issus des formations universitaires en archivistique de France sont rassemblées depuis 2003 au sein d'un collectif, nommé Collectif A5, A7, A8, etc., au fur et à mesure que de nouvelles associations se joignent au noyau initial. Le soutien à l'insertion professionnelle est un objectif fondamental du projet associatif de ce collectif, à l'origine de la création d'un bureau emploi commun qui collecte et diffuse tous les quinze jours des bulletins d'offres de stages et d'emplois aux adhérents des associations qui le composent.

Dans ce cadre, le Collectif a été à l'origine de trois enquêtes relatives à l'insertion professionnelle de ses adhérents (en 2005 et 2009) et à l'insertion professionnelle des archivistes de tous horizons (en 2015). Un bilan quantitatif et qualitatif a été produit à l'issue du dépouillement des réponses au premier de ces trois questionnaires et un article a été publié dans *La Gazette des archives*². En revanche, les réponses au questionnaire de 2009 n'ont malheureusement pas pu faire l'objet d'un dépouillement complet ni d'une restitution.

En 2015, le Collectif et l'Association des archivistes français (AAF), par l'intermédiaire de sa commission Formation, Emploi, Métiers (COFEM)³, ont choisi d'être partenaires sur un nouveau projet à l'initiative du Collectif. Le périmètre envisagé dans un premier temps par ce dernier (une enquête portant uniquement sur l'insertion professionnelle des diplômés en archivistique) est élargi : l'objectif est désormais d'aboutir à la réalisation et l'exploitation d'une enquête globale sur la base de laquelle on puisse d'une part dresser un état des lieux de la situation des archivistes en matière de formation, d'insertion professionnelle et d'emploi, et d'autre part témoigner de la diversité des parcours.

Méthode et calendrier

Le groupe de travail s'est consacré à l'élaboration du questionnaire (notamment sur la base des questions des enquêtes de 2005 et 2009) et à la validation de l'utilisation d'un logiciel de sondage en ligne financé par l'AAF, Survey Monkey, durant l'été 2015.

Les questions retenues ont été réparties en huit grands thèmes, une partie d'entre elles s'adressant aux archivistes ayant suivi une formation initiale en archivistique, une autre partie destinée à celles et ceux hors formation initiale :

- parcours antérieur à la dernière formation initiale en archivistique ;
- dernière formation initiale en archivistique suivie ;
- parcours professionnel ;
- informations supplémentaires (rémunération, localisation géographique, missions exercées, taille de la structure, etc.) ;
- ressenti sur l'ensemble de l'expérience professionnelle (évolution positive, volonté de changer de domaine d'activité, etc.) ;
- formation continue ;
- concours de la fonction publique ;
- archivistes hors formation initiale en archivistique.

En octobre 2015, le questionnaire est saisi sur Survey Monkey et les membres du groupe de travail s'impliquent dans une phase de test afin d'identifier et rectifier d'éventuelles anomalies.

Le questionnaire est finalement soumis à la communauté archivistique du 9 novembre 2015 au 10 janvier 2016 par le biais de plusieurs canaux de diffusion :

- communication en interne de chaque association du Collectif ;
- forum et lettre d'information de l'AAF ;
- réseaux sociaux (blogs et sites Internet, Facebook, Twitter, LinkedIn) ;
- appel à diffuser largement auprès des collaborateurs ;
- etc.

Afin de faciliter la communication entre le groupe de travail et les répondants, une adresse électronique dédiée à la réception de leurs impressions et remarques est créée par l'AAF.

Débutée à la mi-janvier 2016, la phase de dépouillement des 999 réponses à l'enquête s'est poursuivie jusqu'à l'été 2016. À l'étape de dépouillement thème par thème ont succédé le recoupement et la mise en relation des données et la comparaison avec les réponses recueillies lors des enquêtes de 2005 et 2009.

La synthèse finale des résultats a été rédigée en août 2016. Elle est divisée en autant de chapitres que l'enquête. Chaque association s'est chargée du dépouillement d'une ou plusieurs parties, du croisement des données avec celles récoltées lors des enquêtes antérieures, puis de la rédaction de l'analyse en vue d'élaborer cette synthèse générale. Enfin, au début du mois de septembre 2016, le groupe de travail a procédé à la publication de la synthèse⁴ et s'est appliqué à en assurer une large communication les semaines suivantes.

1. Les membres du groupe de travail ayant concouru à la réalisation de ce projet sont Virginie Barreau, Eliza Botsoglou, Cindy Brocard-Ferrini, Ombeline Galletti, Sibylle Gardelle, Florian Giraud, Camille Guilhot, Laura Husson, Maud Jouve, Aline Marie, Sébastien Menu, Chloé Moser, Chloé Najera, Jessica Ogeron, Anne Redon, François Rimelen, Fabrice Riva-Roveda, Marion Rivière, Anaël Roinard, Romain Simonneau, Océane Valencia et Cécile Villain.

2. DEJOB (Agnès) et MOSER (Chloé), « L'insertion professionnelle des jeunes diplômés représentés dans le Collectif A7 : état des lieux », *La Gazette des archives*, « Être un jeune archiviste aujourd'hui », n° 208, 2007, p. 9-21.

3. Devenue depuis le comité Formation, Emploi, Métiers.

4. La synthèse générale est librement accessible sur les sites Internet de plusieurs associations du Collectif et sur celui de l'AAF : <http://www.archivistes.org/Enquete-sur-l-insertion-professionnelle-des-archivistes-Collectif-A8-et-AAF-2822>

Limites

Au cours de la phase de diffusion de l'enquête, les retours des répondants ont été globalement positifs. La nécessité de faire un point sur l'insertion professionnelle des archivistes dix ans après la première enquête semblait être partagée et susciter l'intérêt de nombre de membres de la profession. Cependant, plusieurs répondants ont regretté :

- la longueur du questionnaire ;
- des questions répétitives ;
- des questions peu claires ;
- des questions peu adaptées à certains parcours (anciens élèves de l'École des chartes entre autres) ;

■ certaines questions ressenties comme intrusives.

Au sein du groupe de travail, nous avons rapidement constaté, lors de la phase de dépouillement des réponses, que la forme du questionnaire était par moment problématique malgré nos nombreuses relectures :

- des questions ont été mal comprises (mal posées sans doute) et cela nous a amenés à ne pas pouvoir prendre en compte certaines réponses ou à devoir retravailler les données brutes ;
- certaines questions ont suscité moins de cent réponses. Dès lors, leur exploitation est délicate puisqu'on aboutit à une tendance et non à une certitude. Nous avons tenu compte de cet aspect en indiquant le plus souvent non seulement les pourcentages obtenus mais aussi le nombre réel de réponses ;
- les nombreuses questions de type « réponse libre » dédiées à une analyse plus qualitative du ressenti des répondants ont été très longues à dépouiller, car elles impliquent une analyse répondant par répondant, pour des résultats pas toujours exploitables ;
- la réponse « sans opinion » n'étant pas systématiquement proposée, sa généralisation aurait peut-être permis de nuancer certaines réponses relatives au ressenti des répondants.

Concernant la méthode et le périmètre de cette enquête, le dépouillement des réponses nous a également amenés à aborder l'analyse des réponses de manière différente à ce que nous avions *a priori* envisagé.

- Nous avons constaté les limites de notre objectif d'aboutir à une analyse de la situation de l'ensemble des archivistes en matière d'insertion professionnelle et d'emploi. En effet, les archivistes hors formation initiale sont peu nombreux à avoir répondu à l'enquête (en raison notamment de canaux de diffusion qui n'ont pu que partiellement les atteindre) et le profil des répondants est en majorité celui d'archivistes issus de formations universitaires, diplômés et en début de carrière, principalement dans le secteur public.
- Les possibilités de recoupement avec les réponses aux enquêtes antérieures se sont montrées inférieures à nos attentes. D'une part parce que le périmètre de l'enquête 2015 est différent – il s'adresse à l'ensemble des archivistes et non uniquement aux membres des associations composant le Collectif –, d'autre part parce que certaines questions sont dissemblables et n'ont pu être mises en relation de manière pertinente.
- Si l'enquête a pu sembler longue à remplir, elle l'a également été à dépouiller ! Certaines questions sont directement exploitables, mais dès lors qu'il devient nécessaire de filtrer les réponses, identifier celles qui ont un caractère redondant en champ libre et comparer les données obtenues avec celles recueillies lors des précédentes enquêtes, cela dépasse largement plusieurs journées de travail.
- L'idéal aurait été de comparer les données exploitées aux données nationales en matière d'insertion professionnelle, mais le temps nous a manqué.

Élément sans doute le plus révélateur, sur les 999 réponses à l'enquête, seules 685 se sont avérées complètes. Ce sont donc les données relatives à plus de 300 répondants qui ont dû être ignorées, puisque nous ne connaissons pas la raison pour laquelle ces réponses sont restées inachevées : manque de temps, de volonté de répondre à certaines questions, incompréhension de certaines d'entre elles, bugs techniques, cas éventuel de personnes n'ayant dans un premier temps pas répondu à l'intégralité des questions puis qui auraient ensuite répondu une seconde fois et de manière cette fois-ci complète à l'enquête ? Notons par ailleurs que le profil des membres du groupe de travail est essentiellement celui de diplômés de l'université impliqués dans le réseau des associations étudiantes, ce qui a pu induire sur les hypothèses formulées pour expliquer les résultats auxquels a abouti le questionnaire.

Conclusion

En tant que membre du groupe de travail, qu'ai-je retenu de ces dix-huit mois d'enquête ?

Du point de vue de la méthode, j'ai apprécié de participer à un projet initié par le Collectif et auquel se sont consacrés pas moins de vingt-deux personnes. Confronter notre point de vue sur la manière de mener ce type de travail (nous étions tous des apprentis enquêteurs) a été très enrichissant, de même que s'engager dans une collaboration avec l'AAF pour cette troisième enquête. Je pense par ailleurs que les réunions téléphoniques et en présentiel, les présentations communes du projet lors du Forum des archivistes de Troyes (1^{er} avril 2016) et à l'occasion de la journée d'étude de la COFEM (13 octobre 2016), ainsi que la satisfaction d'avoir mené à son terme l'enquête, a créé des liens entre les associations du Collectif. J'en profite pour rappeler, si nous en doutons encore, l'utilité de cet organe informel pour fédérer nos actions et contribuer ensemble à la réflexion sur notre métier.

D'un point de vue de la méthode et des limites, je regrette bien sûr que le dépouillement des réponses ait mis en lumière des insuffisances ayant obligé des répondants au questionnaire en ligne à ne pas achever leur contribution. Je suis convaincue que le groupe de travail à la tête d'une prochaine enquête similaire aura tout intérêt à se rapprocher, et cela dès le tout début du projet, de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) afin d'être accompagné sur la méthode statistique par des professionnels dont c'est le cœur de métier.

Néanmoins, les 685 réponses que nous avons exploitées représentent un panel non négligeable de l'ensemble des professionnels de l'archivistique en France, et nous avons veillé à réaliser leur dépouillement et analyse avec la rigueur nécessaire à ce type de travail.



Maud Profizi Jouve

Archives municipales de Marseille

Membre de la #TeamAEDA

Chapitre 2 : résultats

Je propose, dans ce deuxième chapitre, de présenter quatre résultats auxquels le dépouillement des réponses récoltées lors de l'enquête proposée en 2015 a mené le groupe de travail, certains reflétant une certaine continuité depuis les données récoltées lors de la première enquête de 2005¹.

Quelles sont les propositions d'amélioration des répondants à propos de la formation initiale en archivistique qu'ils ont suivie, dans la perspective de favoriser leur insertion professionnelle ?

Concernant les enseignements dédiés à l'archivistique :

- formation à d'autres compétences que les notions techniques d'archivistique relevant des archives définitives papier ;
- meilleure formation au *records management* ;
- meilleure formation à l'archivage électronique.

Concernant les enseignements dédiés à d'autres compétences nécessaires dans la profession :

- formation relevant du management : diriger une petite équipe, conduite du changement, savoir communiquer et, surtout, gestion de projet ;
- formation dans le domaine du droit : culture juridique, veille législative, droit des biens culturels ;
- formation à l'informatique et aux nouvelles technologies en général ;
- formation aux méthodes professionnelles administratives : comprendre un budget, rédiger un compte rendu.

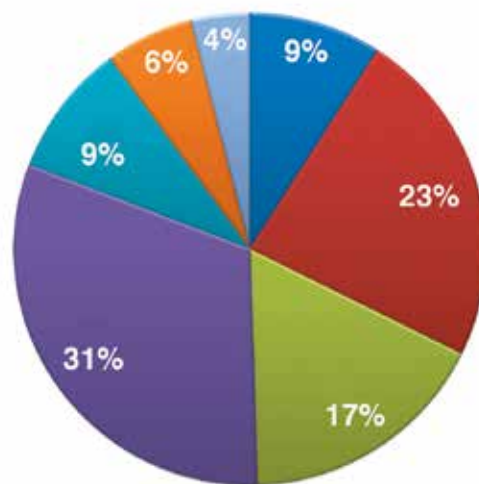
Concernant la recherche d'un emploi et les concours de la fonction publique :

- plus d'informations sur les différents débouchés (et notamment sur les possibilités offertes par le secteur privé) ;
- méthodologie concernant la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation ;
- préparation à l'entretien d'embauche ;
- préparation aux concours plus en adéquation avec les attentes réelles.

Plus généralement, les répondants auraient souhaité moins de théorie et plus de pratique, sous des formes plus diverses : travaux pratiques, stages plus longs et plus nombreux, possibilité de l'alternance. Des besoins similaires étaient déjà exprimés lors de l'enquête de 2009. Les répondants avaient suggéré en majorité plus de formations relatives à l'archivage électronique ou au *records management*. En deuxième position se trouvait alors le besoin pour des formations non strictement archivistiques, comme le management d'un service ou le droit administratif.

Quels sont les critères et moyens qui ont guidé les recherches d'emploi(s) des répondants ?

Concernant les critères de recherches, on constate que les attentes sont proches de celles exprimées en 2005. Les missions et la localisation géographique du poste sont les deux résultats le plus souvent cités en tête des priorités, viennent ensuite le type de contrat (à durée déterminée ou non), puis la rémunération. Les critères qui sont cités le plus souvent comme les moins importants sont le type d'employeur, puis le secteur d'activité (public ou privé).



- Association de votre formation
- Offre publiée par l'AAF (site ou forum)
- Offre publiée par d'autres réseaux
- Réseau personnel
- Candidature spontanée
- Emploi proposé suite à un stage
- Agence de recrutement (Pôle emploi, intérim, etc.)

Si l'on regarde maintenant les moyens qui ont permis de trouver les postes occupés, on constate qu'un tiers des archivist·es a été aidé par son réseau personnel dans sa recherche d'emploi, que près de 23 % en ont eu connaissance via les listes de diffusion de l'Association des archivistes français et 9 % grâce au Collectif ou à leur association. Signalons que 6 % ont été recrutés directement à la suite d'un stage ou emploi de courte durée.

1. L'article qui suit reprend des éléments présentés dans la synthèse générale (librement accessible sur les sites Internet de plusieurs associations du Collectif et sur celui de l'AAF : <http://www.archivistes.org/Enquete-sur-l-insertion-professionnelle-des-archivistes-Collectif-A8-et-AAF-2822>).

Quelles missions les répondants exercent-ils dans leur poste actuel ?

La question permettait des choix multiples, aussi les répondants pouvaient évidemment sélectionner plusieurs missions. De plus, ces résultats sont à nuancer, chaque répondant pouvant envisager différemment la façon de répondre : par exemple, quelqu'un ayant coché « archivage électronique » aura peut-être également coché « conseil » et « collecte », là où quelqu'un d'autre aura peut-être simplement coché « archivage électronique ».

Comme en 2005 et 2009, le classement constitue la mission la plus répandue (85,74 %).

La collecte (76,58 % en 2015 ; 28 % en 2005, 57,49 % en 2009) et le conseil aux services (75,53 %) sont également des missions très fréquentes pour les archivistes répondants. L'aspect conseil semble même s'être fortement généralisé, étant désormais exercé par 76,58 % des archivistes, contre seulement 33,42 % en 2009.

À noter également l'importance de l'archivage électronique, pratiqué par 40,09 % des répondants.

En premier lieu, les réponses mettent en relief l'intérêt pour le travail en service public d'archives et la stabilité de l'emploi. Ces deux motifs figuraient parmi les principaux évoqués en 2009.

Viennent ensuite :

- la titularisation sur un poste précédemment occupé correspondant d'une certaine manière à la confirmation de compétences déjà exercées (34,87 %) ;
- le fait que les postes d'archivistes se trouvent principalement dans le secteur public pour 32,67 % des répondants, ce qui met en relief le fait que les archivistes ont intégré que le secteur public est le principal employeur ;
- par goût du service public, pour 32,46 % d'entre eux.

Les possibilités de mobilité sont également perçues comme un avantage inhérent aux concours de la fonction publique.

15 % des répondants ont considéré que le concours constitue un moyen de s'évaluer et de tester ses connaissances (goût du challenge individuel ou manque de confiance en soi ?).

La rémunération, pourtant réputée peu attractive dans le secteur public, est néanmoins mentionnée par 68 personnes.

Les réponses libres proposées par l'enquête font surtout apparaître le sentiment que les concours sont la meilleure possibilité d'évoluer, notamment hiérarchiquement.

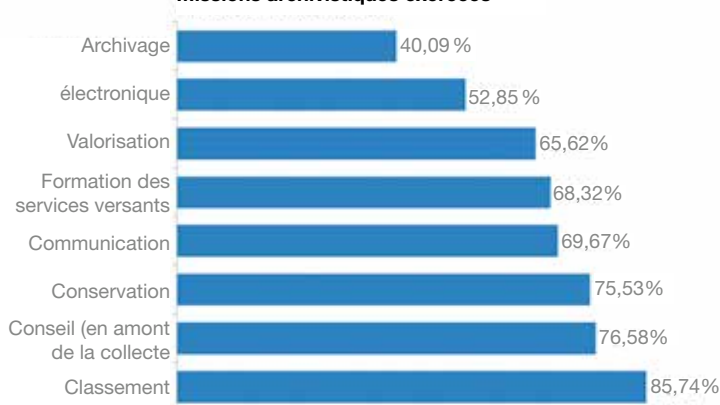


Maud Profizi Jouve

Archives municipales de Marseille

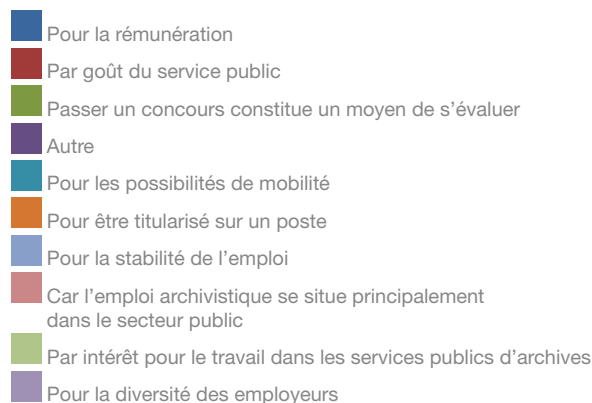
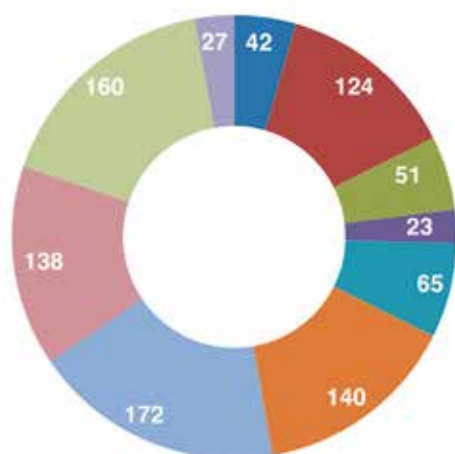
Membre de la #TeamAEDA

Missions archivistiques exercées



Pourquoi les répondants concernés ont-ils passé des concours de la fonction publique ?

Le questionnaire permettait de donner plusieurs réponses de manière simultanée ce qui explique les pourcentages mentionnés. Le graphique suivant fait apparaître les seules données brutes.



La parole est aux responsables universitaires de formations en archivistique



Marie-Cécile Bouju
Responsable du master
« Archives »
Université Paris 8



Pauline Lemaigre-Gaffier
Responsable du master
« Gestion des archives
et de l'archivage »
Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines



Matthieu de Oliveira
Responsable du master
« Archivistique et monde
du travail »
Université Lille 3

Les responsables universitaires de formations en archivistique ont été sollicités à propos de l'enquête menée conjointement par le Collectif des associations étudiantes et le comité Formation, Emploi, Métiers (COFEM) de l'Association des archivistes français en 2015, afin de proposer un retour sur leur ressenti et l'utilisation possible de la synthèse des résultats dans le cadre des formations qu'ils dirigent. Découvrez ci-dessous les réponses de Marie-Cécile Bouju (responsable du master « Archives » de l'université Paris 8), Pauline Lemaigre-Gaffier (responsable du master « Gestion des archives et de l'archivage » de l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) et Matthieu de Oliveira (responsable du master « Archivistique et monde du travail » à l'université Lille 3), que nous remercions à nouveau pour leur contribution.

Avez-vous eu connaissance à l'automne 2016 de l'existence d'une synthèse et analyse des résultats portant sur une enquête relative à l'insertion professionnelle des archivistes menée en 2015 ?

Marie-Cécile Bouju (MCB) : Oui, par le forum.

Pauline Lemaigre-Gaffier (PLG) : Oui, par l'AAF, lors de la journée « Formations » organisée par le COFEM, ainsi que par l'ADEDA 78.

Matthieu de Oliveira (MDO) : Je savais que de telles enquêtes avaient été menées en 2005 et 2009 et j'en avais lu les résultats, d'autant que j'ai « hérité » de la responsabilité du master lillois en 2009 et que la question de l'insertion professionnelle des diplômés devenait un sujet sur lequel je devais me pencher. Quant à l'enquête de 2015, j'en ai pris connaissance en deux temps : lors de la présentation qui en a été faite pendant le Forum AAF de Troyes, puis lors de la réunion de [la COFEM de] l'AAF de l'automne [2016].

Que pensez-vous du périmètre d'étude choisi et de la méthode employée par le groupe de travail pour établir le questionnaire, puis dépouiller et analyser les réponses ?

MCB : Pertinent. Toutefois, je pense qu'il serait intéressant d'interroger spécifiquement les individus qui sont en reconversion professionnelle. C'est une population qui a des difficultés à accéder à la formation initiale à l'université en tant qu'adulte en reprise d'études.

PLG : Il me paraît intéressant d'avoir souhaité élargir le profil des répondants pour être en mesure de faire une sorte de radioscopie de la profession sous le prisme « formation ». Il aurait sans doute été fécond de pouvoir mieux distinguer les réponses en fonction des tranches d'âge et des périodes d'entrée dans le métier. L'agrégation des archivistes issus de l'École des chartes pose doublement problème : d'une part en raison du faible taux de réponse et, d'autre part, de la spécificité de leur parcours/de leur position dans le milieu professionnel.

MDO : L'ambition de l'enquête est impressionnante, comme l'indiquent tant son titre et ses attendus que la taille du document de restitution. Le résultat est à cet égard passionnant par l'information qu'elle met à disposition des professionnels des archives. Je signalerais juste une petite ambiguïté qui se répercute sur la nature des réponses : les professionnels formant la cible de cette enquête sont certes responsables « des archives » au sens large dans la structure qui les emploie, mais ne sont pas tous « archivistes », de métier et/ou de formation.

Sur le questionnaire lui-même, j'aurais tendance à considérer qu'il était sans doute un peu trop long, puisqu'au final, près d'un tiers des réponses se sont avérées inutilisables parce qu'incomplètes. Au-delà de cette « perte en ligne » d'informations, le risque est également de détourner d'une prochaine enquête ceux qui étaient volontaires pour y répondre mais préféreront s'abstenir.

Plus généralement, et ce point a été soulevé lors des présentations, le volume de réponses a imposé un traitement à la fois long et fastidieux, qui a retardé d'autant la diffusion des résultats et rend certaines données difficilement interprétables.

Au regard de votre « profil » de responsable de formation en archivistique, les conclusions vous ont-elles surprises ?

MCB : Quatre aspects ont retenu mon attention :

- les étudiants attirés par ce métier viennent encore majoritairement de l'histoire ;
- les étudiants qui visitent les services d'archives (et donc découvrent ce métier) le font dans le cadre de leurs études d'histoire ;
- or les étudiants en archivistique souhaiteraient *in fine* que ce métier soit plus tourné vers *le records management* et le management ;
- les biais par lesquels les étudiants se renseignent sur les formations (sites Web).

PLG : Les conclusions de l'enquête m'ont particulièrement intéressée, car assez fouillées et tirées d'un panel assez large. Elles m'ont en revanche plutôt confortée dans la perception que notre équipe pédagogique avait tirée du suivi des étudiants depuis une petite dizaine d'années :

- évolution et diversification du métier ;
- intérêt des étudiants pour le métier à partir de la discipline historique, du goût de la recherche dans les archives et pour la valorisation, mais ouverture progressive aux autres aspects du métier ;
- nécessité accrue pour les jeunes professionnels de faire montre de polyvalence, de capacités d'adaptation et d'aptitudes à l'autonomie et d'encadrement ;
- importance des expériences professionnelles durant la formation.

MDO : [M'ont surpris] les points relatifs aux changements d'orientation (chapitre III. 1) et aux taux d'emploi/de chômage (chapitre III. 2), mais pour des raisons distinctes :

- la découverte « tardive » du monde des archives, qui renvoie bien

souvent à un parcours professionnel antérieur en dehors des études d'histoire (au sens large) ;

- la confirmation que le diplôme de master constitue un vrai « plus » pour trouver un emploi dans le domaine des archives, même si la précarité touche plus du tiers des archivistes.

[Ne m'ont pas surpris] :

- l'importance accordée aux stages (partie II. 2) : dans une formation à vocation professionnalisante, ils forment un élément indispensable et déterminant du parcours en ce qu'ils permettent de passer de la théorie à la pratique, mais aussi pour disposer d'une expérience minimale, enfin pour se constituer un début de réseau professionnel ;
- la formation lilloise attache une attention particulière à l'adéquation des missions confiées aux étudiants selon qu'ils sont en M1 ou en M2 et veille à ce qu'ils ne soient pas mis en difficulté, dans leur mission principale du moins, en se voyant confier des tâches qui relèvent de compétences qu'ils n'ont pas encore abordées. Plus largement, si les étudiants choisissent leur stage, celui-ci est validé par le conseil de perfectionnement du master (composé des directeurs des services partenaires – Archives départementales du Nord, Archives du Pas-de-Calais et Archives nationales du monde du travail – et du responsable de la formation).

Les hypothèses avancées pour étayer ces conclusions vous semblent-elles pertinentes ?

MCB : Oui.

PLG : Dans l'ensemble, les conclusions me semblent assez pertinentes, dans la mesure où les biais de l'enquête et les facteurs exogènes sont autant que possible pris en compte.

Plusieurs hypothèses me semblent pertinentes, dans le cadre global du constat de fortes attentes et demandes en matière de formation, autant initiale que continue. De même, l'importance de la longueur (et de la variété) de la formation initiale dans l'intégration professionnelle. Autre hypothèse intéressante, les perspectives nouvelles qu'offrirait le secteur privé, en même temps que le concours demeure un horizon essentiel pour les professionnels des archives.

MDO : J'ai trouvé les résultats dans l'ensemble pertinents et surtout utiles pour mieux comprendre et prendre en compte les attentes à la fois des étudiants et du milieu professionnel, mais pas de point précis qui justifie de commentaire particulier dans cette rubrique.

La prise en compte de certaines conclusions de cette synthèse vous semble-t-elle possible dans le cadre de votre formation ? Si oui, lesquelles et sous quelle(s) forme(s) ?

MCB : Le développement du *records management* et de la formation au management, ce que confirment les déclarations des diplômés que je suis.

PLG : Prendre en compte les résultats de ce genre d'enquête, qui offre des données et, donc, des outils sérieux pour analyser à la fois les besoins des étudiants potentiels, et, en un sens, des employeurs, semble en effet pertinent.

Cette démarche n'en n'implique pas moins de prendre un certain recul par rapport à des prises de position formulées dans un cadre contraint. Il s'agit donc à la fois d'intégrer ces besoins aux maquettes de formation, mais aussi de faire preuve de pédagogie auprès des étudiants et des partenaires professionnels des formations quant aux objectifs et modalités des modules de cours et exercices mis en place. L'enquête encourage en tout cas l'équipe pédagogique de l'UVSQ à poursuivre l'évolution de ses enseignements, d'une part vers l'initiation au *records management* (en partenariat avec une entreprise pionnière dans le domaine comme La Poste ou un centre de recherche spécialisé, comme l'université de Dundee) et, d'autre part, vers la maîtrise des savoir-être et des *soft skills* à travers des ateliers de mise en situation (entretiens d'embauche, formation des services versants, audit, etc.) et des projets tutorés à la fois individuels et collectifs qui garantissent des modalités variées de professionnalisation (s'ajoutant aux stages). De même, il paraît essentiel de garantir l'accès aux formations en M1 comme directement en M2 aux personnes en reconversion et/ou formation continue.

Il paraît cependant aussi nécessaire de sensibiliser étudiants et futurs maîtres de stage/employeurs aux plus-values que peut apporter la collaboration entre enseignants-chercheurs et services d'archives dans les formations universitaires : un volet « recherche » n'est par exemple pas synonyme d'exercice académique stérile et de recherche en histoire, c'est la garantie de former l'esprit critique, de synthèse et de décision de futurs cadres éclairés. De même, la transversalité des fondamentaux de l'archivistique aux différents types de supports (papier et numérique) doit être mise en évidence : c'est aussi la garantie de prendre de la hauteur de vue par rapport à des solutions informatiques « clefs en main ».

MDO :

- Le chapitre II. 3 relatif aux attentes – et déceptions – des étudiants en matière de formation : si la maquette d'enseignement est forcément contrainte, elle vise avant tout à répondre aux attentes du monde professionnel et des étudiants. Les discussions avec les professionnels, les intervenants et les étudiants (via des enquêtes de satisfaction régulières) doivent donc permettre d'intégrer des améliorations dans la formation qui ne peut pas être figée. Les contenus relatifs au droit des archives, au *records management* ou aux archives électroniques ont ainsi été profondément remaniés ces dernières années.
- De même, Lille 3 propose via son BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle) des conférences pratiques consacrées aux CV, lettres de motivations et entretiens d'embauche que les étudiants sont fortement incités à suivre. Enfin, tout ce qui concerne la compréhension et le montage d'un budget ainsi que la conduite/gestion de projet a vocation à être renforcé et amélioré au sein de la formation lilloise.
- Le chapitre VII relatif aux concours de la fonction publique. La maquette lilloise intègre explicitement une préparation aux concours : note de synthèse et histoire des institutions en M1, composition en M2. Les étudiants lillois sont donc incités à passer les concours de la fonction publique, même si ceux-ci n'ont pas une périodicité annuelle. Savoir qu'une partie significative des diplômés et professionnels ont passé ou pensent (re)passer un concours justifie l'investissement consenti dans ce domaine.

.../...

1. Compétences humaines.

Si non, pourquoi ?

MCB : La préparation aux concours reste très difficile à mettre en œuvre dans une formation initiale à l'université. Par ailleurs, j'ai trouvé l'enquête plus descriptive que riche en propositions.

MDO : Les chapitres V et VI qui concernent les parcours :

- de formation continue, qui sort de mon périmètre, sauf à considérer les conférences organisées par le master lillois comme de la formation continue (mais qui n'ont aucunement cette ambition) – d'autant que l'AAF le fait très bien ;
- hors formation initiale, non pas que Lille refuse par principe les candidatures de ce type, mais le format de la formation est plus directement calibré pour des étudiants venant de licence ou de master. De la même manière, les parcours en alternance ne sont pas proposés par la formation lilloise.

Plus généralement, sur quels interlocuteurs/ outils/ressources vous appuyez-vous pour connaître la situation de l'insertion professionnelle et de l'emploi des archivistes diplômés en France ?

MCB : Sur les enquêtes menées auprès des diplômés et dans le cadre des réunions pédagogiques annuelles.

PLG : Trois relais essentiels : dialogue avec les services partenaires ainsi qu'avec les services accueillant les stagiaires ; suivi des étudiants par les responsables pédagogiques et par le bureau d'enquêtes de l'université, ainsi que par l'association des anciens étudiants ; AAF/COFEM.

MDO : Faute d'indicateurs disponibles au niveau global et national, je recours à plusieurs sources : les éléments mobilisés pour la réalisation de l'*Annuaire des diplômés lillois* qui paraît tous les deux ans depuis 2010 ; les enquêtes menées par l'OFIVE² au sein de mon établissement (<http://ofive.univ-lille3.fr/pages/insertion.html>) ; les offres d'emploi relayées par l'AAF qui permettent d'avoir une vue globale du marché du travail ; les discussions avec mes interlocuteurs professionnels, le plus souvent à l'occasion des stages des étudiants lillois ; les résultats des concours de la fonction publique, d'État et territoriale.

2. Observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante.

Enquêter sur l'insertion professionnelle des archivistes : en voyez-vous l'utilité ?

À l'orée du dossier sur l'insertion professionnelle, nous avons souhaité réinterroger les adhérents en proposant un nouveau questionnaire en décembre 2017. Il a porté principalement sur la synthèse des résultats de deux des trois enquêtes sur l'insertion, la plus récente en 2015 et la première en 2005.

Nous souhaitions connaître l'intérêt de publier les résultats de telles enquêtes en nous interrogeant à la fois sur le point de vue d'un recruteur potentiel, mais aussi en interrogeant les nouveaux recrutés, afin de comprendre si ces enquêtes étaient pertinentes pour ce qui est de la recherche d'emploi et de l'entrée dans la vie professionnelle.

Nous n'avons reçu que onze réponses, mais leur analyse nous a permis malgré tout de brosser à grands traits quelques tendances que voici.

À la lecture des réponses, nous avons d'emblée une majorité de personnes qui a eu connaissance des résultats des deux enquêtes ou au moins de la dernière, en 2015. L'une des personnes avait eu vent de l'enquête de 2015 lors du Forum de Troyes.

L'intérêt des enquêtes porte principalement sur la connaissance du métier d'archiviste, la diversité des postes proposés, la meilleure visibilité donnée à l'image de la profession. Dans une moindre mesure les réponses touchaient aux choix possibles de formations, notamment en master 2 et au domaine d'activité proposant un fort recrutement. Cependant, pour certains, la connaissance de l'état de la profession semble plus intéressante que ce que recouvre l'insertion professionnelle. Pour quelques répondants, les enquêtes ont permis de comprendre les profils et les attentes des jeunes professionnels et de mieux identifier les canaux de diffusion des offres d'emplois.

Une personne a en revanche souligné de nombreux biais à l'enquête de 2015, dont les questions étaient pour beaucoup non exploitables et pas forcément bien comprises. De plus, la comparaison entre jeunes diplômés et recrutés de longue date ne lui a pas paru opportune.

En conclusion, le ressenti sur ces enquêtes montre pour la plupart un intérêt en tant que recruteur ou pour informer les futurs recrutés sur le marché de l'emploi. En revanche, pour apparaître comme un indicateur de l'insertion professionnelle, elles doivent être relancées et analysées régulièrement afin que les données soient mises à jour pour rester pertinentes et utiles à tous.



Hélène Chambefort

Vice-présidente de l'AAF à la formation, à l'emploi et aux métiers

31

Devenir assistant archiviste, une formation en alternance proposée par l'APSV en partenariat avec l'AAF : trouver un emploi ou valider ses acquis professionnels

L'Association de prévention du site de la Villette (APSV), en partenariat avec l'Association des archivistes français, a entamé au début de l'année le recrutement de la septième promotion de la formation « assistant archiviste ». Cette formation est née en 2005 du besoin des entreprises de recruter des professionnels de qualification intermédiaire, pouvant assurer l'ensemble de la chaîne archivistique, de la collecte au classement, de la conservation à la valorisation des archives au sein d'un service qui leur est dédié. Depuis 2012, l'AAF et l'APSV sont porteurs de la certification de niveau III « d'assistant(e) archiviste », correspondant au niveau bac+2, inscrite au *Répertoire national des certifications professionnelles* (RNCP). Cette certification professionnelle est également accessible en VAE (validation des acquis de l'expérience) depuis 2015.

L'APSV et ses partenaires, l'AAF, E-futura ou PAGE¹, ont ainsi permis l'émergence du métier grâce à cette formation unique en France. Pour devenir assistant(e) archiviste, les seize candidats retenus par promotion suivent une formation de 18 mois en alternance, comprenant une semaine de formation à l'APSV et trois semaines au sein de PME, d'entreprises multinationales, du secteur de la santé, des énergies, des transports ou de tiers archiveurs. Par ailleurs, des chantiers de formation, au sein de départements d'archives publiques, représentent l'opportunité pour les alternants d'enrichir leurs compétences en techniques archivistiques. Enfin, un suivi pédagogique régulier et des comités de pilotage réunissant tuteurs d'entreprise, partenaires et formateurs, permettent de coordonner l'apprentissage des alternants et de répondre au mieux aux besoins des entreprises.

Ainsi, en portant cette formation l'APSV remplit l'une de ses missions : favoriser l'insertion professionnelle. À titre d'exemple, six mois après les épreuves de certification de la dernière promotion en février 2017, 84 % des personnes certifiées ont trouvé un emploi, dont 36 % en contrat à durée indéterminée (CDI). Des chiffres encourageants pour des candidats à la formation qui sont principalement demandeurs d'emploi ou des personnes souhaitant se reconverter professionnellement dans le secteur des archives.

Alors que pour certains l'alternance est un moyen de trouver un emploi stable dans l'entreprise où ils sont formés, d'autres intègrent des sociétés grâce à l'expérience acquise dans l'entreprise d'alternance. C'est le cas de Cassandra Brière, de la cinquième promotion, qui, après avoir terminé son contrat de professionnalisation fin mars 2017 chez SNCF Réseau, a intégré en contrat CDI la SYSTRA, groupe international d'ingénierie et de conseil dans le domaine de la mobilité, filiale de la SNCF. Elle nous raconte son parcours : « J'ai découvert les archives lors d'un stage d'études. Je me suis alors orientée vers la formation d'assistant(e) archiviste qui a été ma première formation qualifiante après le bac. Deux mois après mon alternance à la SNCF, j'ai postulé chez SYSTRA en répondant à une offre d'emploi et j'ai immédiatement été convoquée pour un entretien. » Son atout, c'est qu'elle a pu développer lors de son alternance des compétences dans le domaine des transports, en acquérant un vocabulaire spécifique ainsi que l'autonomie que requiert le travail au sein d'une équipe réduite d'archivistes.

Les personnes certifiées intègrent à 33 % des entreprises de type tiers archiveurs ou des sociétés d'envergure nationale et à 67 % des services d'archives publiques, en tant que fonctionnaires ou contractuels, au sein de ministères ou d'administrations locales. C'est le cas d'un alternant de la dernière promotion qui, après avoir été contractuel aux Archives départementales de Seine-et-Marne, a été titularisé.

L'insertion professionnelle des alternants débute dès qu'ils intègrent la formation, puisqu'ils et elles sont en contact au quotidien avec leurs tuteurs d'entreprise, les formateurs, et leurs collègues de promotion. À ce titre, l'APSV et l'AAF ont décidé d'accompagner les diplômés dans leur souhait de créer une association des anciens, afin de donner vie à cet espace d'échanges et de rencontres professionnelles. Lancée au premier semestre 2018, cette association devrait, comme celles du collectif des associations étudiantes du secteur, permettre aux anciens de promouvoir la certification d'assistant(e) archiviste auprès des anciennes comme des futures promotions.



Clémentine Diemunsch

Coordinatrice pédagogique
de la formation « Assistant archiviste »
Association de prévention du site de la Villette

Pour plus de renseignements

Association de prévention du site de la Villette
211, avenue Jean-Jaurès
Pavillon des Maquettes
75019 Paris



Clémentine Diemunsch
Coordinatrice pédagogique
cdiemunsch@apsv.fr
01 40 03 72 16



Olivier Flament
Directeur
oflament@apsv.fr
01 40 03 77 76

1. Professionnels de l'archivage et de la gestion externalisée de documents.

Conclusion

Dans ce dossier, nous avons proposé des regards croisés sur l'insertion professionnelle des archivistes, principalement à partir des enquêtes menées sur le sujet en 2005 et 2015 : pourquoi et comment le Collectif a-t-il mené l'enquête et rédigé une synthèse des résultats ? Quel est l'intérêt de ce type de livrable pour les formateurs ? Et pour les adhérents de l'AAF, en tant que recruteurs/recrutés ? Quels outils le COFEM propose-t-il pour accompagner l'insertion professionnelle ? Des interlocuteurs tous différents, avec un objectif commun leur tenant à cœur : progresser dans la connaissance du métier et mieux répondre aux attentes des futurs archivistes. Puisque les enquêtes contribuent à cela, nous pouvons d'ores et déjà nous demander : à quand la prochaine enquête ?



Hélène Chambeftort et Maud Profizi Jouve

Les coordinatrices du dossier